

## Priorités des agriculteurs canadiens en matière de politiques

Les agriculteurs canadiens forment la base d'une industrie dont les retombées vont bien au delà de la ferme. Notre secteur agricole primaire, renommé mondialement, est l'un des principaux employeurs au Canada et représente 8 % du produit intérieur brut. L'agriculture est un secteur d'activité primordial pour la population canadienne, de par son apport économique, sa contribution à la viabilité des collectivités rurales, son rôle dans la sécurité alimentaire et sa contribution à la santé et à l'environnement. Il est dans l'intérêt national d'en préserver la vigueur, pour que les Canadiennes et les Canadiens puissent continuer de profiter de ses retombées avantageuses à l'avenir.

Tournés vers l'avenir, les membres de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) ont recensé un large éventail de questions de politiques qui affecteront les agriculteurs. Voici quelques uns de grands dossiers sur lesquels les membres de la FCA sont impatients de travailler de concert avec le gouvernement.

### **Gestion des risques de l'entreprise (GRE)**

Les programmes de GRE sont conçus pour assurer une certaine stabilité aux agriculteurs aux prises avec des situations sur lesquelles ils n'ont aucune emprise, par exemple la crise du revenu qui sévit actuellement dans le secteur de l'élevage. Face au déclin à long terme chronique des revenus agricoles et aux catastrophes qui se sont succédées, les programmes de GRE actuellement en place n'ont pas su répondre aux besoins des agriculteurs. Il convient donc d'améliorer la nouvelle série de programmes prévue dans Cultivons l'avenir afin qu'elle ait la capacité de réaction et la souplesse nécessaires pour répondre aux besoins de tous les producteurs et secteurs de production, partout au pays.

L'enveloppe budgétaire AgriFlex que propose la FCA contribuerait notablement à cette souplesse. Elle permettrait aux groupements de producteurs spécialisés et aux provinces de collaborer avec le gouvernement fédéral à l'élaboration de programmes adaptés aux différentes régions et aux différents types d'exploitations agricoles. La FCA a remarqué avec plaisir, pendant la dernière campagne fédérale, que l'amélioration de cette souplesse a fait partie des engagements électoraux. Il est maintenant primordial de consolider les modalités, le financement et la mise en œuvre de cet aspect crucial des programmes de GRE. La FCA veut travailler de concert avec le gouvernement pour mettre au point les critères et régler les questions

laissées en suspens comme l'expansion de l'assurance production, en particulier pour l'étendre aux secteurs de l'élevage et de l'horticulture.

### **Commerce**

L'état du commerce international est l'un des principaux freins à la rentabilité de l'industrie agricole. La FCA exhorte donc le nouveau gouvernement à réitérer son engagement à l'égard de la position commerciale équilibrée du Canada dans les négociations sur le commerce international. Les membres de la FCA seraient en faveur de la poursuite des négociations du cycle de Doha, mais sont aussi favorables à la conclusion des accords commerciaux bilatéraux et régionaux dont nous avons besoin pour demeurer concurrentiels avec nos partenaires commerciaux.

### **Changements climatiques**

Les agriculteurs sont favorables à des mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation qui tiennent compte de la réalité économique des exploitations agricoles et qui ne font pas porter un fardeau injuste au secteur agricole. La mise au point d'un système de plafonnement des émissions et d'échange de crédits de carbone est vue d'un bon œil. En effet, un marché du carbone donnerait à l'agriculteur la possibilité d'être rétribué pour ses pratiques agricoles bénéfiques.



### Réduction de la taxe d'accise

Les agriculteurs ont accueilli avec satisfaction la promesse électorale des conservateurs de réduire de 2 cents la taxe d'accise sur le diesel. Ils ont maintenant besoin de savoir à quel moment celle-ci entrera en vigueur.

### Salubrité des aliments

La salubrité des aliments a toujours été une préoccupation de première importance au sein de l'industrie agricole, comme le démontrent depuis toujours les agriculteurs canadiens en produisant des aliments sains de qualité. Néanmoins, au bout d'une décennie de crises provoquées par des aliments insalubres, les grands défis de salubrité des aliments qui attendent les producteurs au cours des prochaines années ont capté l'attention des consommateurs, des marchands et des pouvoirs publics. Après avoir pris conscience de ces difficultés au milieu des années 1990, la FCA et les principaux groupements nationaux de producteurs spécialisés ont commencé à élaborer une approche canadienne de la salubrité des aliments à la ferme. Aujourd'hui, 19 groupements nationaux de producteurs spécialisés ont élaboré à l'intention de leurs membres – ou élaborent actuellement – des programmes nationaux de salubrité des aliments à la ferme vérifiables, fondés sur l'HACCP.

Cette initiative prise par les agriculteurs, et dirigée par eux, occasionne toutefois des coûts en capital pour chaque agriculteur. Ces coûts que doit assumer l'agriculteur pour des précautions qui profitent à l'ensemble de la société doivent être atténués par l'utilisation appropriée du soutien de l'État et de programmes pour l'industrie ou par l'adoption de mesures pertinentes. Au moyen de mesures politiques, habilitantes et économiques, nos gouvernements doivent soutenir des programmes dirigés et administrés par l'industrie, grâce à un investissement à long terme viable, propre à assurer le succès des programmes de salubrité des aliments à la ferme dans l'ensemble du pays.

### Mention « Produit du Canada » dans l'étiquetage des aliments

Le gouvernement du Canada a annoncé récemment de nouvelles lignes directrices sur l'utilisation des mentions « Produit du Canada » et « Fabriqué au Canada ». Or, les membres de la FCA ont plusieurs réserves à l'égard de ces directives, qui doivent en-

trer en vigueur le 31 décembre 2008. Bon nombre de ces réserves sont d'ailleurs partagées par les Fabricants de produits alimentaires du Canada, dont les dirigeants ont rencontré le conseil d'administration de la FCA à la fin d'octobre.

L'une des plus importantes concerne le peu de temps qui est laissé aux intéressés pour se conformer aux nouvelles directives. Ceci entraînera des frais d'exploitation additionnels pour le secteur de la transformation. Comme les transformateurs ont généralement en stock des étiquettes pour une période de 12 à 24 mois, nous recommandons de leur laisser le temps d'écouler ces stocks en leur accordant un délai de grâce une fois les nouvelles directives entrées en vigueur.

La FCA estime que la mise sur pied d'un comité consultatif national de l'industrie est indispensable pour assurer l'efficacité de l'application des nouvelles normes d'étiquetage.

De plus, pour aider les consommateurs à interpréter les nouvelles étiquettes, il faudrait lancer à leur intention une campagne de communication bien financée, produite en concertation avec des porte-parole de l'industrie et des consommateurs.

La politique d'application est un autre point litigieux. Les agriculteurs veulent savoir comment le gouvernement compte contrôler et assurer l'application des nouvelles directives.

### Examen de l'établissement du coût du transport du grain

Les deux sociétés ferroviaires du Canada profitent des formules désuètes de calcul du coût du transport du grain pour empocher des centaines de millions de dollars de profit. Les agriculteurs demandent au gouvernement de revoir immédiatement les formules de calcul du coût de revient afin que les règlements actuels soient fondés sur le coût réel du transport ferroviaire plutôt que sur les estimations utilisées à l'heure actuelle. Ces estimations datent de 1992, alors qu'il fallait desservir 1000 éleveurs à grains de plus qu'aujourd'hui dans les Prairies.

